



Atos Origin

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 69.976.601 euros
Siège social : River Ouest, 80 Quai Voltaire - 95870 Bezons
323 623 603 RCS Pontoise

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2010



La présente actualisation du Document de Référence 2010 a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 8 juin 2011 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'AMF. Elle complète le document de référence enregistré auprès de l'AMF le 1^{er} avril 2011 sous le numéro D.11-0210.

Le document de référence et l'actualisation pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'AMF.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires de la présente actualisation du document de référence sont disponibles sans frais au siège social d'Atos Origin, River Ouest, 80 Quai Voltaire - 95870 Bezons. Cette actualisation du document de référence peut également être consultée sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Atos Origin (www.atosorigin.com).

SOMMAIRE

A	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2011 (Communiqué de presse du 10 mai 2011)	3
B	Atos Origin conclut avec succès la signature d'un crédit syndiqué de 1,2 milliard d'euros pour cinq ans	10
C	Communiqué de presse en date du 1er juin 2011	11
D	Facteurs de risques	12
D.1	Risques juridiques liés à des législations ou réglementations spécifiques	12
D.2	Risques juridiques liés à l'exécution des projets / contrats	12
D.3	Risque de liquidité	14
E	Jeux Olympiques	15
E.1	Le contrat informatique le plus important jamais conclu dans le domaine du sport.....	15
E.2	Jeux Olympiques de la jeunesse.....	16
E.3	Londres 2012.....	16
E.4	Jeux Paralympiques	17
E.5	Services & Solutions.....	18
E.6	Nos équipes.....	20
F	Situation juridique des Directeurs Généraux Adjointes.....	21
G	Mise à jour des procédures judiciaires et d'arbitrage.....	22
G.1	Litige opposant Atos Origin à Monsieur Philippe Germond	22
G.2	Litige « Stamp duty »	22
G.3	Autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage	22
H	Informations complémentaires.....	23
H.1	Documents accessibles au public	23
H.2	Calendrier financier	23
H.3	Contacts.....	23
I	Responsables du document et du contrôle des comptes	24
I.1	Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence ne contenant pas le rapport financier annuel	24
I.2	RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES D'ATOS ORIGIN.....	25
	Table des matières détaillée.....	26

A CHIFFRE D’AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2011 (COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 10 MAI 2011)

Atos Origin - chiffre d’affaires T1 2011

Plan d’intégration de SIS en avance sur le calendrier

Le Groupe est focalisé sur l’amélioration de la marge opérationnelle avec une forte contribution du Programme TOP

Chiffre d’affaires du premier trimestre 2011 : 1 228 millions d’euros, en baisse de -0,2% à taux de change et périmètre courants

Prise de commandes sur facturation à 101% et carnet de commandes en hausse de +3% à 7,5 milliards d’euros

Nouvelle réduction de l’endettement net à 115 millions d’euros

Confirmation des objectifs 2011

PARIS – 10 Mai 2011 - Atos Origin, société internationale de services informatiques, a annoncé aujourd’hui le chiffre d’affaires de ses activités pour le premier trimestre de l’année 2011.

Plan d’intégration de SIS

Après la signature d’un accord ferme avec Siemens en février 2011, faisant suite à l’avis rendu par l’instance européenne représentative des salariés et l’approbation du Conseil d’Administration d’Atos Origin, les autorités de la concurrence ont donné le 25 mars 2011 leur accord à l’opération.

La réalisation de la transaction est prévue à la suite de l’approbation des actionnaires d’Atos Origin à l’Assemblée Générale Extraordinaire du 1er juillet 2011.

Toutes les équipes concernées travaillent intensément à la préparation et à l’intégration de SIS dans le cadre de 24 groupes de projets, avec pour le Programme TOP², 12 projets consacrés à accroître l’efficacité opérationnelle de SIS et de la nouvelle société. Ce programme est maintenant prêt à être déployé, dès que l’opération sera finalisée.

Le développement commercial est en progression : le niveau attendu du chiffre d’affaires est conforté par un montant de propositions commerciales qui se renforce. Des réunions, conférences téléphoniques et visites sont menées avec les principaux clients de SIS et tous ceux qui en font la demande.

Les niveaux de synergies prévus se confirment pleinement après quatre mois de préparation d’intégration dans les domaines tels que l’optimisation des fonctions support, la fusion des sièges sociaux, les achats, la gestion du Lean, l’off-shoring et les synergies de chiffres d’affaires.

La structure de la nouvelle organisation est bien avancée et la sélection des managers pour les niveaux 1, 2 et 3 avance avec une attention particulière portée à la gestion des talents.

En terme de synergies de production, le plan d'optimisation des centres de données informatiques est finalisé, la sélection des outils et des méthodes a été effectuée et le modèle de production mondiale d'Atos Origin sera étendu à SIS.

En résumé, les résultats de SIS dans son périmètre actuel sont en ligne avec les anticipations résultant des travaux de due diligence, les synergies identifiées sont confirmées et le Groupe est positionné pour que l'intégration au plan opérationnel démarre dès le 1er juillet 2011. Globalement, le plan d'intégration de SIS est en avance sur le calendrier.

Programme TOP

Après deux années de profonde transformation du Groupe, le Programme TOP continue de contribuer à l'amélioration de la marge opérationnelle.

Le programme Lean a continué d'améliorer la performance opérationnelle. Fin mars 2011, 11 000 employés en Infogérance utilisaient quotidiennement les techniques Lean, en ligne avec l'objectif de 16 000 employés à la fin de l'année 2011.

Si les dépenses se sont stabilisées dans des domaines comme les voyages, les véhicules de société, la maintenance et les dépenses de marketing et communications, le coût des locaux a diminué de -16% et les télécommunications ont baissé de -9% au premier trimestre 2011 par rapport à la même période de l'année 2010.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe a atteint 1 228 millions d'euros au premier trimestre 2011, représentant une décroissance organique de -1,3% par rapport à la même période de l'année précédente, à taux de change et périmètre constants.

<i>En millions d'euros</i>	<i>T1 2011</i>	<i>T1 2010</i>	<i>Δ%</i>
Chiffre d'affaires	1 228	1 231	-0,2%
Chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants	1 228	1 244	-1,3%

Chiffre d'affaires par Ligne de Services

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires		
	<i>T1 2011</i>	<i>T1 2010</i>	<i>% croissance organique</i>
Infogérance	449	454	-1,0%
Intégration de Systèmes	438	452	-3,2%
HTTS	254	240	+5,7%
Conseil	45	57	-20,8%
BPO Médical	42	41	+1,9%
Total Groupe	1 228	1 244	-1,3%

En **Infogérance**, le chiffre d'affaires du premier trimestre 2011 s'est élevé à **449 millions d'euros**, en baisse de -1,0% par rapport au premier trimestre 2010, représentant 37% du chiffre d'affaires total. Cette baisse provient principalement du Benelux et n'a été que partiellement compensée par la croissance organique au Royaume-Uni et en Asie. Pour le dernier trimestre, Arcandor a impacté le chiffre d'affaires d'Infogérance en Allemagne. Hors Arcandor, le chiffre d'affaires d'Infogérance est en croissance de +0,9% au premier trimestre 2011.

Représentant 36% du chiffre d'affaires total du Groupe au premier trimestre 2011, le chiffre d'affaires d'**Intégration de Systèmes** a été de **438 millions d'euros**, en baisse de -3,2%. Le Benelux et le Royaume-Uni sont restés stables et la France a vu son chiffre d'affaires légèrement diminuer compte tenu de volumes plus faibles dans le secteur public. Le chiffre d'affaires de l'Allemagne était en croissance avec une activité plus soutenue dans le secteur des Télécoms. La baisse provient principalement de l'Espagne et d'autres pays mineurs.

L'activité **Services Transactionnels de Haute Technologie (HTTS)** a généré un chiffre d'affaires de **254 millions d'euros**, en hausse de +5,7% par rapport au premier trimestre 2010, représentant 21% du chiffre d'affaires total du Groupe. La croissance est venue des activités services électroniques avec +12,6% et paiements avec +7,6%.

Représentant 4% du total, le chiffre d'affaires du **Conseil** a atteint **45 millions d'euros**, en baisse de -20,8% par rapport au premier trimestre 2010. Aux Pays-Bas, la demande est restée faible et la pression sur les prix a persisté. La nouvelle équipe de direction mise en place en 2010 aux Pays-Bas continue de réorganiser l'ensemble de la division avec de nouvelles offres et en se concentrant sur le taux d'utilisation.

L'activité **BPO Médical**, a enregistré un chiffre d'affaires de **42 millions d'euros**, soit 3% du total, en croissance de +1.9%. L'activité a bénéficié d'une hausse des volumes avec ses principaux clients au Royaume-Uni.

Chiffre d'affaires par entité opérationnelle (GBU)

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires		
	<i>T1 2011</i>	<i>T1 2010</i>	<i>% croissance organique</i>
France	281	289	-2,6%
Royaume-Uni	224	220	+1,7%
Benelux	220	234	-5,7%
Atos Worldline	213	202	+5,4%
Allemagne/CEMA	121	123	-2,1%
Espagne	75	80	-6,9%
Autres Pays	94	96	-2,4%
Total Groupe	1 228	1 244	-1,3%

En **France**, le chiffre d'affaires s'est élevé à **281 millions d'euros** sur le trimestre, en baisse de -8 millions d'euros, représentant une décroissance de -2,6% par rapport au premier trimestre 2010. Le Groupe a été très sélectif, particulièrement en France, sur les prises de commandes et le chiffre d'affaires avec une priorité donnée à l'amélioration de la marge brute. En particulier, des seuils ont été mis en place pour éviter la signature de nouveaux contrats nécessitant des baisses de prix ou un volume important de sous-traitants, qui génèreraient une croissance non profitable. Aussi, la baisse du chiffre d'affaires est principalement due à des volumes moins élevés en Intégration de Systèmes pour les activités projets, particulièrement dans le Secteur Public, et en Infogérance dans les Services Financiers.

Au **Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires a totalisé **224 millions d'euros**, en croissance de +1,7% par rapport au premier trimestre 2010. A la suite de la signature du protocole d'accord avec le gouvernement britannique en septembre 2010, les commandes se sont matérialisées en Infogérance et HTTS qui ont enregistré des croissances organiques respectives de +2,4% et +14,8%. Le BPO Médical a crû de +1,9% et l'Intégration de Systèmes est restée stable.

Le chiffre d'affaires au **Benelux** s'est élevé à **220 millions d'euros**, en baisse de -14 millions d'euros, soit une décroissance de -5,7% par rapport au premier trimestre 2010. L'Intégration de Systèmes est restée stable après deux ans de décroissance. L'Infogérance et le Conseil ont souffert d'une faible demande tandis que HTTS a enregistré une croissance organique avec les clients du Groupe aux Pays-Bas.

Le chiffre d'affaires d'**Atos Worldline** au premier trimestre a augmenté de +5.4% par rapport à la même période de l'année précédente, à **213 millions d'euros**. La croissance a été soutenue en Belgique avec des volumes de transactions de paiement plus élevés. En France, les contrats du Dossier Médical Personnalisé (DMP) et des contraventions électroniques (Efine) sont en phase de montée en charge. Venture Infotek a contribué pour 5 millions d'euros dans l'activité des paiements au premier trimestre 2011.

En **Allemagne / CEMA**, le chiffre d'affaires a atteint **121 millions d'euros**, soit une baisse limitée de -2,5 million d'euros, représentant une décroissance de -2,1% par rapport au premier trimestre 2010. L'Allemagne a enregistré une croissance organique de +5,2% avec une accélération en Intégration de Systèmes où le chiffre d'affaires a crû de +14,2%. En excluant l'impact d'Arcandor, la croissance du premier trimestre pour Allemagne / CEMA s'est élevée à +5,6%, malgré des conditions de marché toujours difficiles en Afrique du Sud et en Grèce tandis que le chiffre d'affaires a crû en Pologne.

En **Espagne**, le chiffre d'affaires a représenté **75 millions d'euros**. Malgré des conditions de marché qui restent difficiles, la baisse a été limitée à -5,5 millions d'euros, en décroissance de -6,9%, comparé à -9,4% au quatrième trimestre 2010.

Les **Autres pays** ont enregistré un chiffre d'affaires de **94 millions d'euros**, en baisse de -2,4%. L'Infogérance a crû dans toute les zones géographiques tandis que le chiffre d'affaires de l'Intégration de Systèmes a baissé en Asie, et en Amérique du Nord du fait d'une réduction du nombre de projets, principalement dans le secteur public.

Activité commerciale

Les prises de commandes au premier trimestre 2011 ont représenté 1 241 millions d'euros, soit un ratio prises de commandes sur facturations de 101%. Par Ligne de Services, ce ratio s'est élevé à 153% dans le Conseil, 98% en Intégration de Systèmes, 102% pour HTTS et 99% en Infogérance et Médical BPO.

Les principaux nouveaux contrats ont été signés au Royaume-Uni avec un grand organisme public et le Département pour le Développement International (DFID), en Allemagne avec D+S, aux Pays-Bas avec KPN et ING, en France avec EDF, Kingfisher et un ministère et en Amérique du Nord avec FirstGroup. Atos Worldline a obtenu de nouvelles signatures avec Landesbank Berlin en Allemagne et BNP Paribas en France.

Les principaux renouvellements de contrats ont été aux Pays-Bas avec Shell et Equens, en France avec Michelin et Total, en Espagne avec Banco de Espana, et au Royaume-Uni avec un grand groupe de distribution. Atos Worldline a renouvelé ses contrats avec Axa, les ministères français et Rabobank, et l'Asie avec un grand pétrolier pour des activités HTTS.

Au 31 mars 2011, le carnet de commandes totalisait 7,5 milliards d'euros, en hausse de +3% par rapport au 31 mars 2010, ce qui représente 1,5 année de chiffre d'affaires.

Au 31 mars 2011, le montant total des propositions commerciales en cours totalisait 2,7 milliards d'euros. En excluant BPO Médical pour lequel des contrats significatifs ont été signés les six derniers mois, le montant total des propositions commerciales en cours a crû de +5% par rapport à mars 2010.

Endettement net

L'endettement net du Groupe au 31 mars 2011 est de 115 millions d'euros. Au cours du premier trimestre 2011, le flux de trésorerie disponible a été de 24 millions d'euros. Les investissements ont été limités à 40 millions d'euros, montant stable par rapport à l'année précédente et de nouvelles actions ont permis une amélioration du besoin en fonds de roulement pour 24 millions d'euros. Les décaissements relatifs aux réorganisations et rationalisations ont représenté 27 millions d'euros, montant stable par rapport à l'année précédente.

Le Groupe a signé le 11 avril 2011 une nouvelle facilité de crédit multi devises avec un syndicat international de 12 banques pour un montant de 1,2 milliards d'euros, et pour une durée de cinq ans, soit jusqu'en avril 2016. La facilité de crédit sera disponible pour les besoins de financement du Groupe et remplacera la facilité de crédit existante de 1,2 milliards d'euros dont l'échéance était mai 2012. Cette facilité de crédit permettra au Groupe de maintenir sa flexibilité financière et d'accroître la maturité de ses ressources de financement.

Ressources Humaines

L'effectif total du Groupe fin mars 2011 était de 47 894 par rapport à 48 278 fin 2010.

L'effectif direct est resté pratiquement stable depuis décembre 2010 tandis que l'effectif indirect a baissé de -2% au premier trimestre, conséquence du processus d'Analyse de la Valeur (AVA) mis en place par le Groupe.

Le Groupe a embauché 1 437 ingénieurs au premier trimestre 2011 (956 au premier trimestre 2010). Les recrutements ont principalement eu lieu en Inde, et pour préparer la croissance future en France et au Royaume-Uni. Le niveau d'embauches est réalisé tout en prenant en compte l'opération prévue avec SIS dans les pays où SIS est fortement présent.

Le taux de départs volontaires s'est établi à 11% au premier trimestre 2011, par rapport à 10% sur l'ensemble de l'année 2010.

Comme anticipé par le Groupe, les réorganisations d'effectifs ont concerné 502 personnes au premier trimestre 2011.

Afin d'optimiser sa marge opérationnelle, le Groupe continue de gérer de manière stricte le niveau de sous-traitants externes en ligne avec sa politique où les sous-traitants représentent autour de 5% de l'effectif total.

Marge opérationnelle au premier semestre 2011

Le Groupe concentre ses priorités sur l'amélioration de la marge opérationnelle en 2011, troisième année du plan de transformation triennal. Le Groupe cible un taux de marge

opérationnelle en hausse de +50 points de base au premier semestre 2011 par rapport à 6% pour la première moitié de 2010.

Objectifs 2011

Le Groupe confirme ses objectifs pour 2011 tels qu'ils ont été communiqués le 16 février 2011.

B ATOS ORIGIN CONCLUT AVEC SUCCÈS LA SIGNATURE D'UN CRÉDIT SYNDIQUÉ DE 1,2 MILLIARD D'EUROS POUR CINQ ANS

Paris, 11 Avril 2011 - Atos Origin, l'un des leaders internationaux des services informatiques, a annoncé aujourd'hui la signature d'une nouvelle facilité de crédit multi devises « la facilité de crédit » d'un montant d'un milliard deux cents millions d'euros pour une durée de cinq ans jusqu'en avril 2016.

La facilité de crédit a été sursouscrite par un syndicat international de 12 banques(*) démontrant la confiance du marché dans la qualité d'Atos Origin.

La facilité de crédit sera disponible pour les besoins de financement du Groupe et remplacera la facilité de crédit existante d'un milliard deux cents millions d'euros dont l'échéance était mai 2012.

La facilité de crédit permettra au Groupe de maintenir sa flexibilité financière et d'accroître la maturité de ses ressources de financement.

La marge initiale de la facilité de crédit est de 0.85% par an au-dessus de l'EURIBOR.

(*) Arrangeurs Mandatés et Teneurs de Livres (« Mandated Lead Arrangers and Bookrunners »): BNP Paribas, Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ Ltd, Commerzbank Aktiengesellschaft, Groupe Crédit Agricole, Crédit Industriel et Commercial (Groupe Crédit Mutuel-CIC), ING Bank N.V., The Royal Bank of Scotland Plc et Société Générale Corporate & Investment Banking.

Arrangeurs Mandatés (« Mandated Lead Arrangers »): Barclays Bank Plc et Unicredit Corporate & Investment Banking.

Arrangeurs (« Arrangers »): Goldman Sachs International et KBC Banque.

C COMMUNIQUÉ DE PRESSE EN DATE DU 1ER JUIN 2011

Assemblée Générale des Actionnaires d'Atos Origin

Paris, le 1er juin 2011- L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires d'Atos Origin s'est réunie ce jour sous la présidence de Thierry Breton, Président Directeur Général d'Atos Origin. Lors de cette Assemblée, Thierry Breton a présenté les faits marquants de l'année 2010, les perspectives de la société ainsi que le projet d'acquisition de Siemens IT Solutions and Services, dont la réalisation devrait avoir lieu, comme prévu, le 1^{er} Juillet prochain après la levée des dernières conditions suspensives.

L'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration ont été adoptées, en particulier le versement d'un dividende de 0,50€ par action.

Par ailleurs, Atos Origin a obtenu la meilleure note (A+) de la GRI (Global Reporting Initiative) pour son rapport 2010 sur sa politique sociale et environnementale.

D FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à atteindre ses objectifs). Les risques présentés ci-après constituent la complète mise à jour (sous réserve de ce qui figure à la Section B.1 du Prospectus visé par l'AMF le 8 juin 2011¹) de ceux mentionnés dans le document de référence de la société Atos Origin relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 déposé le 1er avril 2011 auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le n° D.11-0210.

D.1 Risques juridiques liés à des législations ou réglementations spécifiques

Les activités d'Atos Origin sont, dans leur quasi-totalité, non soumises à des législations ou réglementations spécifiques.

Par exception, en Belgique, Atos Worldline est soumise aux dispositions de la Loi belge du 21 décembre 2009 relative au statut des établissements de paiement et à l'activité de prestataire de services de paiement et à l'accès aux systèmes de paiement, prise en application de la directive européenne 2007/64/EC sur les services de paiement ; elle a obtenu en application de cette loi une licence l'autorisant à agir en tant qu'institution de paiement.

Atos Worldline respecte en outre les dispositions de la Circulaire PPB/2007/6 CPB CPA relative aux mesures prudentielles de la CBFA en matière de gouvernance des établissements financiers, du 30.03.2007, applicable mutatis mutandis aux établissements de paiement. Les règles relatives à la gouvernance et au contrôle interne limitent les facteurs de risque dans cette activité.

D.2 Risques juridiques liés à l'exécution des projets / contrats

Le Groupe est extrêmement vigilant à ne pas octroyer de garantie de performance sur les contrats qu'il signe avec ses clients. En ce qui concerne les garanties financières, le Groupe veille à se limiter, et seulement lorsqu'il est dans l'obligation de les donner, à des montants correspondant à des dommages directs provenant de l'exécution des contrats.

Pour divers contrats à long terme, le Groupe émet des garanties de performance à ses clients. Ces garanties limitées s'élèvent à 1 325,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 soit 26% du chiffre d'affaires contre 1 182,3 millions d'euros au 31 décembre 2009.

¹ Prospectus relatif à l'apport à la société Atos Origin de l'action unique de Siemens IT Solutions and Services GmbH par Siemens Beteiligungen Inland GmbH et à l'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes en faveur de Siemens Beteiligungen Inland GmbH.

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Garanties parentales	1 325,9	1 182,3
- <i>Opérationnelles - Performance</i>	1 267,4	1 103,1
- <i>Opérationnelles - Orientées autres business</i>	58,5	79,2
- <i>Financières ou autres</i>	-	-

Dans le cadre du contrat signé par Atos Origin IT Services UK Limited avec le Comité International Olympique (CIO), Atos Origin SAE (Espagne) a accordé une garantie de performance totale au CIO dans le cas où l'entité Atos Origin signataire du contrat (ou toute autre société affiliée à qui tout ou partie des droits et obligations auraient pu être attribués) serait incapable de fournir les services prévus au contrat.

Concernant la facilité de crédit renouvelable multidevises, Atos Origin SA a garanti au Consortium de banques, représenté par BNP PARIBAS, de couvrir jusqu'à 440,0 millions d'euros les obligations de sa filiale, Atos Origin Telco Services B.V.

Atos Origin SA a donné une garantie parentale de 120,0 millions d'euros au Stichting Pension fonds Atos Origin. Cette garantie est octroyée pour assurer les obligations de paiement de la filiale d'Atos Origin aux Pays-Bas dans le cadre du mécanisme du taux de couverture en cas de défaut de paiement des sommes associées.

Consécutivement à la cession de Cellnet en juillet 2004, Atos Origin SA reste liée par une garantie donnée à Schlumberger dans le cadre de relations avec Citicorp, pour un montant total de 63,2 millions de dollars américains. Cette garantie fait l'objet d'une contre garantie totale par l'acquéreur de Cellnet, Cellnet Holdings Corp.

Dans le cadre des activités de transactions par cartes de paiement d'Atos Worldline en Belgique, le Groupe Atos Origin a garanti directement ou indirectement son partenaire MasterCard en cas de défaut de paiement résultant de son rôle d'intermédiaire entre l'émetteur du paiement et le bénéficiaire, ou en cas de violation de leurs règles. Ces garanties sont estimées à un montant maximum de 28,5 millions de dollars américains. Le risque réel est considéré comme très faible.

Par ailleurs, Atos Origin SA a accordé une garantie de 26,5 millions d'euros à Chartis Europe SA pour l'exécution des obligations de son réassureur St-Louis-Ré. Cette garantie ne pourrait être exercée que dans le cas, très peu probable, où St-Louis-Ré serait dans l'incapacité de respecter ses obligations de réassurance auprès de Chartis Europe SA. Cette garantie sera bien renouvelée sur une base annuelle.

Enfin, Atos Origin SA et Atos Origin B.V. ont accordé des garanties de support financier à plusieurs de leurs filiales suite aux demandes des commissaires aux comptes ou par respect de réglementations locales.

D.3 Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Atos Origin a en particulier signé le 11 Avril 2011 une nouvelle facilité de crédit multi devises d'un montant d'un milliard deux cents millions d'euros pour une durée de cinq ans jusqu'en avril 2016. (Communiqué de presse en section « B. Atos Origin conclut avec succès la signature d'un crédit syndiqué de 1,2 milliard d'euros pour cinq ans »).

E JEUX OLYMPIQUES

E.1 Le contrat informatique le plus important jamais conclu dans le domaine du sport

En tant que partenaire informatique international et sponsor majeur des Jeux olympiques, Atos Origin intègre, gère et sécurise le vaste système informatique qui relaie les résultats, les événements et les informations sur les athlètes aux spectateurs et à la presse du monde entier.

La création d'une infrastructure technique et d'un système de gestion informatique pour les Jeux Olympiques, contrat informatique sportif le plus important au monde, comporte, de par sa portée et son envergure, une série de défis uniques en leur genre. A ce titre, Atos Origin exécute une stratégie soigneusement définie, basée sur des années d'expérience dans le cadre d'événements sportifs internationaux majeurs.

Atos Origin est le Partenaire informatique Mondial Officiel des Jeux Olympiques d'Athènes 2004, des Jeux Olympiques d'Hiver de Turin 2006, des Jeux Olympiques de Beijing 2008, des Jeux Olympiques de Vancouver 2010 et de ceux de Londres 2012.

En faisant l'acquisition du groupe Schlumberger Sema, Atos Origin s'est vu impliqué dans les Jeux précédents au cours des années 1990, en commençant par les Jeux Olympiques de Barcelone en 1992, où nous étions le partenaire officiel COOB en matière de systèmes opérationnels.

Le contrat signé par Atos Origin avec le Comité international olympique (CIO) représente le plus important contrat informatique jamais signé dans le monde du sport. Il a été récemment étendu aux Jeux d'hiver de Sotchi en Russie en 2014 et aux Jeux d'été de Rio (Brésil) en 2016.

Atos Origin apporte son immense expérience internationale de l'informatique aux Jeux olympiques, notamment en mettant à disposition son expertise mondiale en matière de consultance, d'intégration de systèmes, de gestion opérationnelle, de sécurité des informations et de développement d'applications logicielles.

Jacques Rogge, Président du Comité international olympique : *« Atos Origin, notre partenaire de longue date, est au cœur des opérations technologiques indispensables pour assurer les Jeux olympiques. Il propose des prestations de qualité élevée et constante, qui respectent les délais prévus. Les Jeux olympiques de Pékin ont été spectaculaires et Atos Origin a joué un rôle crucial dans leur réussite d'un point de vue technologique, en s'assurant que les systèmes informatiques fonctionnent à la perfection. Nous sommes convaincus qu'Atos Origin accomplira à nouveau un travail extraordinaire lors les prochains Jeux. »*

E.2 Jeux Olympiques de la jeunesse

Les premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) ont eu lieu du 14 au 26 août 2010 à Singapour.

Les JOJ constituent le premier événement majeur lancé par le Comité international olympique (CIO) depuis les Jeux olympiques d'hiver en 1924. En 2007, à l'occasion de sa session à Guatemala City, le CIO a décidé de créer ce nouvel événement sportif afin d'éduquer, d'impliquer et d'influencer les jeunes athlètes, en les incitant à jouer un rôle actif au sein de leur communauté.

Réunissant des athlètes âgés de 14 à 18 ans issus des quatre coins du globe, cet événement vise à encourager les jeunes du monde entier à participer à des activités sportives, à adopter et à vivre les valeurs olympiques.

Les jeunes athlètes participeront à des compétitions de haut niveau et en marge du caractère sportif de l'événement, ils prendront également part à un programme culturel et éducatif.

Atos Origin est fier d'être le partenaire informatique mondial des Jeux olympiques de la Jeunesse de Singapour 2010 en fournissant à l'organisation ses systèmes de technologies de l'information. L'implication d'Atos Origin dans les JOJ revêt une importance significative dans le renforcement de notre partenariat de longue durée avec le CIO, qui avait commencé lors des Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City en 2002 et qui s'étendra jusqu'aux Jeux olympiques de Rio 2016.

Ce que nous fournissons

Sur la base de notre longue expérience avec le CIO, Atos Origin concevra, bâtira, testera et gèrera les systèmes informatiques afin de pourvoir aux besoins spécifiques des JOJ. Plus spécifiquement, nous nous concentrerons particulièrement sur les outils numériques et les applications des médias sociaux qui constituent les nouveaux canaux de communication de la jeunesse d'aujourd'hui.

Si nous parvenons à mener à bien ce défi informatique des Jeux olympiques pour le confort de milliards de téléspectateurs, imaginez ce que nous pouvons faire pour nos clients.

Pour obtenir de plus amples informations, rendez-vous sur : <http://www.singapore2010.sg/>

E.3 Londres 2012

Sebastian Coe, président du Comité organisateur de Jeux de Londres 2012 : « *Atos Origin jouera un rôle de premier plan dans la mise à disposition de solutions technologiques pour les Jeux de Londres 2012. Ses collaborateurs ont acquis une vaste expérience lors des Jeux précédents et font d'ores et déjà partie intégrante de l'équipe des Jeux, et le resteront jusqu'en 2012. Nous nous réjouissons de pouvoir travailler avec eux.* »

En tant que partenaire informatique mondial du Comité international olympique, Atos Origin est responsable du pilotage du consortium de partenaires informatiques en charge de la conception, l'installation et la gestion de la gigantesque infrastructure informatique et des solutions qui soutiendront l'organisation des Jeux de Londres 2012.

Les premiers experts informatiques travaillent déjà à plein temps pour concevoir l'infrastructure et les systèmes informatiques qui géreront les badges d'accréditation des 250 000 membres de la Famille olympique, les tableaux de services du staff et la mise à disposition des résultats des Jeux au monde entier en moins d'une seconde.

D'ici l'ouverture officielle des Jeux, l'équipe informatique, composée d'employés d'Atos Origin, de partenaires technologiques, du LOCOG et de bénévoles, comptera plusieurs milliers de collaborateurs.

Pour les jeux de Londres 2012, nous prévoyons que la technologie jouera un rôle plus marqué dans deux domaines en particulier. Tout d'abord, dans l'amélioration de l'accès à l'information, afin de répondre aux attentes des téléspectateurs à l'échelle mondiale désireux d'obtenir des informations plus précises et plus colorées. Cela passera par la gestion d'un réseau de canaux de plus en plus complexe. Deuxièmement, l'infrastructure technologique entend également permettre des Jeux olympiques durables.

E.4 Jeux Paralympiques

Les Jeux Paralympiques sont des événements du plus haut niveau pour les athlètes présentant différents handicaps. Toutefois, ces Jeux mettent clairement l'accent sur les performances athlétiques des participants, et non sur leur handicap. Ils ont connu une expansion spectaculaire depuis leur lancement. Le nombre d'athlètes participant aux Jeux Paralympiques d'été est passé de 400 athlètes à Rome en 1960, à 3 806 athlètes de 136 nations à Athènes en 2004.

Atos Origin a été le Partenaire Informatique des Jeux Paralympiques 2002, 2004, 2006 et 2008. Nous nous lancerons prochainement dans la phase initiale de préparation des Jeux de Londres 2012.

Le Comité International Paralympique

Le Comité International Paralympique (CIP) est l'organisme international qui dirige le Mouvement Paralympique. Le CIP organise les Jeux Paralympiques d'été et d'hiver, et fait office de Fédération internationale pour neuf sports, pour lesquels il supervise et coordonne les championnats mondiaux et d'autres compétitions.

Le CIP se donne pour objectif de permettre aux athlètes paralympiques d'atteindre l'excellence sportive et de susciter des vocations pour les personnes présentant un handicap, du niveau débutant jusqu'au niveau du sport de haut niveau. De plus, le CIP vise à promouvoir les valeurs paralympiques que sont le courage, la détermination, la motivation et l'égalité.

Fondé le 22 septembre 1989, le CIP est une organisation internationale à but non lucratif créée et dirigée par 162 Comités Nationaux Paralympiques (CNP) de cinq régions et quatre fédérations sportives internationales spécifiques aux personnes handicapées (IOSD). Le siège du CIP et son équipe de direction sont basés à Bonn, en Allemagne.

E.5 Services & Solutions

Les Jeux Olympiques sont un mélange complexe de technologie, de processus et d'hommes et de femmes. Le projet, qui englobe de nombreux clients, sites et systèmes, est considérable par son ampleur et sa complexité, mais aussi par ses multiples fournisseurs et leurs interactions très variées. De plus, l'ensemble de l'événement est très médiatisé, le monde entier l'observe. Et quand la victoire ne tient qu'à un fil, il n'y a pas de séance de rattrapage.

Partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques, Atos Origin est responsable de l'ensemble de l'infrastructure informatique des Jeux. Trois domaines informatiques principaux sont concernés en priorité :

E.5.1 Sécurité et gestion des risques

En tant que partenaire informatique des Jeux Olympiques, Atos Origin est responsable de la conception, de l'intégration et de la gestion de l'infrastructure informatique.

- Conception – Atos Origin est chargé de concevoir une infrastructure informatique complexe de haute qualité et sécurisée conforme aux spécifications, aux délais et au budget prévus. Tout en concevant l'architecture pour les Jeux actuels, Atos Origin pense également aux Jeux suivants et à la manière de transférer les connaissances acquises.
- Intégration – Atos Origin met en œuvre des mesures de sécurité informatique préventives pour protéger l'infrastructure du réseau informatique des attaques physiques et numériques. L'entreprise est également chargée de développer et de perfectionner une suite d'applications logicielles sur mesure utilisées aux Jeux Olympiques.
- Gestion – Atos Origin prône une approche d'équipe soudée et unifiée, afin de garantir l'efficacité de la collaboration au sein d'un réseau complexe de partenaires et prestataires informatiques, collaborateurs et bénévoles pour apporter le meilleur niveau de service et d'assistance possible lors de chaque Jeux Olympiques.

Pour les Jeux Olympiques de Pékin 2008, l'équipe chargée de la sécurité informatique a collecté et filtrés plus de 12 millions d'événements de sécurité informatique chaque jour dont 100 seulement ont été identifiés comme sérieux. Tous ont été résolus, sans impact sur les déroulement des Jeux Olympiques.

Atos Origin s'est également fixé pour priorité les trois domaines informatiques suivants : architecture de sécurité, gestion des risques et de la sécurité.

- Architecture de sécurité informatique – La sécurité est intégrée à l’infrastructure dès le départ. Les mesures de sécurité portent notamment sur :
 - Une séparation entre le réseau des Jeux et l’Intranet,
 - Une segmentation du réseau olympique en domaines de sécurité,
 - Des processus stricts de gestion de la configuration (mécanismes de sécurité tels que logiciels anti-virus et sécurité de port),
 - Un positionnement stratégique de Systèmes de Détection des Intrusions (IDS).
- Gestion des risques informatiques – Grâce à des tests complets avant les Jeux, l’équipe de sécurité informatique est à même de comprendre ce qui constitue une activité normale sur les applications, les serveurs, les PC et le réseau, de façon à pouvoir enregistrer un incident dès que le trafic devient anormal. Cette stratégie permet à l’équipe de sécurité informatique de répondre efficacement aux incidents en fonction de leur niveau de priorité, et d’assurer la protection permanente de l’infrastructure informatique des Jeux contre un grand nombre de menaces pouvant autrement compromettre les services informatiques critiques, notamment l’enregistrement et la diffusion des résultats de la compétition.
- Gestion de la sécurité informatique – Atos Origin assure la formation de l’ensemble de l’équipe informatique sur les politiques et procédures de sécurité. Au moment des Jeux olympiques, l’équipe de sécurité informatique est opérationnelle 24h/24 et 7j/7 pour répondre à tout incident, jour et nuit.

E.5.2 Systèmes de gestion des Jeux

Ces systèmes permettent la planification et la gestion des accréditations, les inscriptions et les qualifications, les plannings de transport et d’hébergement, les rapports des examens médicaux, le protocole pour les activités des VIP, les arrivées et départs, la gestion du personnel et des bénévoles.

Tous les éléments de la suite d’applications ci-dessous nécessitent un niveau élevé de qualité, de disponibilité et de sécurité, dans la mesure où la plupart sont interconnectés à des systèmes hautement sécurisés (forces de police et de sécurité, immigration, etc).

E.5.3 Systèmes de diffusion de l’information

Il s’agit d’un ensemble de systèmes qui délivrent en temps réel les résultats aux médias et à la Famille Olympique.

Ils comprennent notamment le système d’information des commentateurs qui fournit les résultats de la compétition et les informations sur les athlètes en temps réel, et l’Intranet Info+ qui fournit des informations aux médias, aux athlètes, aux juges, aux entraîneurs et aux sponsors.

E.5.4 Retirer les enseignements pour nos activités commerciales

Le retour d'expérience dans un environnement aussi critique et soumis à autant de pressions nous permet d'améliorer la qualité de nos services et notre capacité à assurer la réalisation de projets complexes dans tous les autres secteurs et marchés.

Nous appliquons ainsi les meilleures pratiques dans des domaines tels que les consortiums et la gestion de projets, la gestion de contenu, la gestion des risques, le déploiement informatique rapide, les services en temps réel et la sécurité informatique.

Cette expertise est recueillie par la division Major Events d'Atos Origin. Cette équipe se consacre depuis 1989 exclusivement à la fourniture de solutions et de services informatiques pour les manifestations de grande envergure et les organismes internationaux, enrichissant ses connaissances après chaque événement.

E.6 Nos équipes

L'unité affectée aux Major Events a accumulé un savoir-faire précieux à travers sa participation aux plus grands événements sportifs. Ces connaissances ne se limitent pas à la technologie. Étant donné que la technologie est utilisée par tous les départements du comité, nous avons également acquis une très bonne compréhension des processus, des risques, des gens et des problèmes inhérents à de tels événements.

Nos consultants sont en mesure d'utiliser ces connaissances pour guider les nouveaux comités d'organisation dès les premiers jours jusqu'à la cérémonie de clôture de l'événement. En outre, au cours de leurs évaluations et analyses des problèmes que le comité d'organisation doit traiter, nos consultants utilisent des méthodologies et des outils qui ont fait leurs preuves.

De nombreux experts de l'unité affectée aux Grands événements en font partie depuis sa formation pour le projet des Jeux Olympiques de Barcelone en 1992 ; ils peuvent donc faire appel à leur longue expérience acquise au cours des nombreux projets auxquels ils ont participé.

F SITUATION JURIDIQUE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS

Les deux directeurs généraux adjoints du Groupe ne sont pas des mandataires sociaux et donc pas des directeurs généraux délégués au sens du droit des sociétés – et ne sont par conséquent, pas concernés par la déclaration devant être effectuée conformément aux paragraphes 14.1 et 14.2 de l'Annexe 1 du règlement européen 809/2004.

Cependant, les deux directeurs généraux adjoints, n'ont fait, à la connaissance de la Société l'objet d'aucune incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) ni n'ont été empêchés par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance, au cours des cinq dernières années au moins, ni n'ont fait l'objet d'aucune condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins. Aucun de ces directeurs généraux adjoints n'a participé en qualité de dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années.

G MISE À JOUR DES PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

G.1 Litige opposant Atos Origin à Monsieur Philippe Germond

Par jugement du 5 avril 2011, le Tribunal de Commerce de Nanterre a octroyé à Monsieur Philippe Germond une somme définitive de 368 500 euros à titre d'indemnité de rupture. Monsieur Philippe Germond, qui sollicitait une somme de 3 960 000 euros, a été débouté du surplus de ses demandes. Monsieur Philippe Germond a interjeté appel de ce jugement le 15 avril 2011 devant la Cour d'appel de Versailles.

G.2 Litige « Stamp duty »

L'affaire a fait l'objet d'une jonction de procédure, avec des procédures engagées par d'autres sociétés. La Société est en attente de reprise des audiences.

G.3 Autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

H INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

H.1 Documents accessibles au public

La Société met à la disposition de ses actionnaires, outre le document de référence, édité en français et en anglais :

- Un rapport semestriel
- Des annonces trimestrielles de chiffre d'affaires et une revue de l'activité
- Des informations générales sur le site web de la Société à l'adresse www.atosorigin.com
- Des communiqués de presse réguliers, disponibles sur le site Internet d'Atos Origin ou via la base de données de l'AMF.

Les documents juridiques (statuts, procès-verbaux d'assemblées générales, rapports des Commissaires aux Comptes, ...) peuvent être consultés sur rendez-vous à la Direction Juridique au siège social d'Atos Origin.

Sites Internet :

- Atos Origin www.atosorigin.com
- AMF www.amf-france.org > Décisions et informations financières > Communiqués des sociétés
- BALO www.journal-officiel.gouv.fr

H.2 Calendrier financier

1 ^{er} juin 2011	Assemblée Générale Ordinaire
1 ^{er} juillet 2011	Assemblée Générale Extraordinaire
27 juillet 2011	Résultats du premier semestre 2011

H.3 Contacts

Les investisseurs institutionnels, analystes financiers ainsi que les actionnaires individuels peuvent, pour toute information, contacter :

Gilles Arditti, Group Senior Vice-Président Relations Investisseurs et Communication Financière,
tél. : +33 (0) 1 73 26 00 66, gilles.arditti@atosorigin.com

Ou envoyer toute demande d'information à l'adresse : investors@atosorigin.com

I RESPONSABLES DU DOCUMENT ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

I.1 Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence ne contenant pas le rapport financier annuel

Responsable de l'actualisation du Document de Référence

Thierry Breton,

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la lecture d'ensemble du Document de Référence et de son actualisation.»

Thierry Breton,

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

I.2 RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES D'ATOS ORIGIN

Titulaires:

Grant Thornton, 100 rue de Courcelles, 75017 Paris

Représenté par Jean-Pierre Colle et Vincent Frambourt

Nommé le 12 juin 2008 pour une durée de 6 ans

Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Deloitte & Associés, 185, avenue Charles De Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Représenté par Tristan Guerlain et Christophe Patrier

Nommé le 23 mai 2006 pour une durée de 6 ans

Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Suppléants:

Cabinet IGEC, 3, rue Léon Jost, 75017 Paris

Nommé le 12 juin 2008 pour une durée de 6 ans

Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Cabinet B.E.A.S., 7/9, villa Houssay 92200 Neuilly-sur-Seine

Nommé le 23 mai 2006 pour une durée de 6 ans

Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE

A	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2011 (Communiqué de presse du 10 mai 2011)	3
B	Atos Origin conclut avec succès la signature d'un crédit syndiqué de 1,2 milliard d'euros pour cinq ans	10
C	Communiqué de presse en date du 1er juin 2011	11
D	Facteurs de risques.....	12
D.1	Risques juridiques liés à des législations ou réglementations spécifiques	12
D.2	Risques juridiques liés à l'exécution des projets / contrats	12
D.3	Risque de liquidité.....	14
E	Jeux Olympiques	15
E.1	Le contrat informatique le plus important jamais conclu dans le domaine du sport	15
E.2	Jeux Olympiques de la jeunesse	16
E.3	Londres 2012	16
E.4	Jeux Paralympiques	17
E.5	Services & Solutions	18
E.5.1	Sécurité et gestion des risques.....	18
E.5.2	Systèmes de gestion des Jeux.....	19
E.5.3	Systèmes de diffusion de l'information	19
E.5.4	Retirer les enseignements pour nos activités commerciales	20
E.6	Nos équipes.....	20
F	Situation juridique des Directeurs Généraux Adjointes	21
G	Mise à jour des procédures judiciaires et d'arbitrage	22
G.1	Litige opposant Atos Origin à Monsieur Philippe Germond.....	22
G.2	Litige « Stamp duty »	22
G.3	Autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage.....	22
H	Informations complémentaires	23
H.1	Documents accessibles au public	23
H.2	Calendrier financier	23
H.3	Contacts	23
I	Responsables du document et du contrôle des comptes	24
I.1	Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence ne contenant pas le rapport financier annuel	24
I.2	Responsables du contrôle des comptes d'Atos Origin	25
	Table des matières détaillée	26

